



Vol a l'étalage dans un magasin

Par **Ehehrj**, le **20/12/2023 à 16:30**

Bonjour (je ne suis vraiment pas fière de moi)

je suis allée dans un supermarché express et j'ai volé 3 articles dont le total est de 8euros. J'ai été démasqué par une dame qui m'a fait vidé mon sac. Elle ma sermoné et ensuite à prit son téléphone en me disant qu'elle appelait un commissariat cependant je n'entendais personne au bout du fil. J'ai ensuite payé mes articles et elle m'a dit de partir et de ne plus jamais revenir dans le magasin je n'ai ni signe de papier, ni du donner ma carte d'identité rien du tout

Y'aura t'il des conséquences grave ? Est ce que je peux recevoir une amende ou autre

Par **Cousinnestor**, le **20/12/2023 à 17:22**

Hello !

Je pense qu'elle a voulu vous faire peur et vous faire réfléchir à votre délit Ehehr...

A+

Par **Louxor_91**, le **20/12/2023 à 19:01**

Bonjour,

pour recevoir une amende il faudrait qu'elle sache qui vous êtes ? Est ce le cas ?

Par **Marck.ESP**, le **20/12/2023 à 19:19**

Bonjour...

Le vol est un fléau pour les commerces et reste un vol, quelque soit le montant .

Même si votre identité n'a pas été relevée, évitez de vous représenter dans cette surface et retenez que si cela se passe bien pour vous cette fois ci, il n'en sera pas toujours ainsi.

https://rmc.bfmtv.com/actualites/police-justice/augmentation-des-vols-a-l-etalage-une-amende-forfaitaire-instauree-pour-les-flagrants-delits_AV-202308310176.html